

# LES MARDIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LES RENDEZ-VOUS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES SAISON 2025-2026

LOUVRE

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le département des Arts graphiques abrite l'une des collections muséales les plus importantes au monde de dessins, pastels, miniatures, estampes, livres, manuscrits et autographes, mais aussi matrices en bois ou en cuivre, et pierres lithographiques. Ces œuvres des écoles européennes et d'Amérique du Nord couvrent une large période allant du 13<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle.

En raison de leur fragilité et de leur sensibilité à la lumière, les collections du département des Arts graphiques ne peuvent être exposées de façon permanente. Parfois méconnues, ces 250 000 œuvres comportent cependant de véritables chefs d'œuvre. Le département est constitué d'une équipe de conservateurs, d'un atelier de restauration, du service de régie des œuvres et celui d'étude et de documentation.

Des rendez-vous thématiques sont proposés de novembre à juin à l'attention des groupes d'étudiants issus des formations Beaux-Arts, arts plastiques, arts appliqués, histoire de l'art ou médiation culturelle.

Pour chaque séance, les équipes du département présentent exceptionnellement l'histoire du Cabinet des dessins ainsi qu'une thématique spécifique illustrée par des dessins ou estampes, sortis de leur réserve pour l'occasion.

Quatre séances aborderont plus particulièrement un métier du département des arts graphiques.

## CALENDRIER ET THÈMES DES RENDEZ-VOUS

- **Mardi 4 novembre, 14 h ou 15 h**  
« La conservation-restauration des dessins au musée du Louvre : altérations, protocoles d'intervention, matériaux utilisés, etc. ».
- **Mardi 2 décembre, 14 h ou 15 h**  
« Dessins du Quattrocento florentin ».
- **Mardi 6 janvier, 14 h ou 15 h**  
« Michel-Ange donnant une leçon d'anatomie à des artistes de son temps : un dessin de Bartolomeo Passerotti conservé au Cabinet des dessins du Louvre ».
- **Mardi 3 février, 14 h ou 15 h**  
« Comment savoir qu'une œuvre existe au département des Arts graphiques ? De l'inventaire à la publication, les différents modes de diffusion des fonds ».
- **Mardi 7 avril, 14 h ou 15 h**  
« Dessins du Quattrocento florentin ».
- **Mardi 5 mai, 14 h ou 15 h**  
« Les dessins voyagent. Mon métier à la régie des œuvres ».
- **Mardi 2 juin, 14 h ou 15 h**  
« La conservation-restauration des dessins au musée du Louvre : altérations, protocoles d'intervention, matériaux utilisés, etc. ».

## MODALITÉS D'ACCUEIL

- Groupe de 11 personnes minimum à 15 personnes maximum, accompagnateur compris.
- Possibilité pour les classes de plus de vingt étudiants de candidater sur la même date aux deux horaires.
- Durée de l'échange : 1 heure.

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES ?

- Établissement de l'enseignement supérieur uniquement
- Respect des modalités d'accueil
- Concordance avec la discipline étudiée
- Adhésion à la carte CLEF (Carte Louvre Éducation Formation)

### En quoi consiste la CLEF ?

Avec le programme CLEF, bénéficiez d'un accès privilégié au musée, à notre offre de formations et à la réservation de visite en groupe.

- Un accès gratuit, illimité et privilégié au musée du Louvre et à ses expositions, ainsi qu'au musée national Eugène-Delacroix.
  - Des formations pour enrichir vos connaissances et préparer votre visite.
  - 15 jours de priorité pour la réservation de visite en groupe avec médiateur.
  - Tout au long de l'année, une newsletter sur l'actualité et les événements dédiés à vos publics.
- Adhésion gratuite sur [louvre.fr/CLEF](https://louvre.fr/CLEF)

# LES MARDIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LES RENDEZ-VOUS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES / SAISON 2025-2026

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

LOUVRE

Date

### COMMENT CANDIDATER ?

1. Complétez le formulaire de candidature et enregistrez-le, en précisant dans le nom d'enregistrement du document le nom de votre établissement.
2. Envoyez le formulaire en pièce jointe par courriel à l'adresse : [education@louvre.fr](mailto:education@louvre.fr)

Pour toute information, vous pouvez contacter par courriel la chargée de programmation de l'enseignement supérieur : [valerie.faure@louvre.fr](mailto:valerie.faure@louvre.fr)

### INFORMATIONS SUR VOTRE ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement  
Type d'établissement  
Privé / public  
Nom du chef d'établissement

Adresse  
Courriel  
Téléphone

Avez-vous déjà été partenaire du musée du Louvre ?

☐ oui ☐ non Si oui, précisez quand

### PROFESSEUR(E) RÉFÉRENT(E)

Nom  
Courriel  
Discipline enseignée  
Niveau de classe  
Spécialité ou mention

Téléphone  
Nombre d'élèves  
Nombre d'accompagnateurs

### CHOIX DE LA DATE DU RENDEZ-VOUS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES

Parmi les sept dates proposées, merci d'indiquer par ordre de préférence la ou les dates choisies. Il est possible d'indiquer un ou deux horaires par date. Après validation, il ne sera plus possible d'annuler ou de modifier la date ou l'horaire retenus.

Une seule de ces dates vous sera attribuée

Choix 1  
Choix 2  
Choix 3

14 h 15 h  
14 h 15 h  
14 h 15 h

ENREGISTRER

Les données personnelles recueillies par le musée du Louvre sont nécessaires à la gestion de l'adhésion. Elles sont collectées sur la base de votre consentement, conservées par la direction des Relations extérieures du musée du Louvre pendant 3 ans à compter du dernier échange (13 mois pour les données bancaires), et pourront être communiquées à l'agence comptable du musée ainsi qu'aux prestataires sous-traitants du musée. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez du droit de retirer votre consentement à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition au traitement, et d'un droit à la portabilité de ces données ainsi que d'un droit à la limitation des traitements. Vous pouvez exercer ces droits par courriel à [donneespersonnelles@louvre.fr](mailto:donneespersonnelles@louvre.fr) ou par courrier à « Musée du Louvre 75058 Paris Cedex 01 ». Le délégué à la protection des données du musée du Louvre est le cabinet Alain Bensoussan Selas, 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Vous avez également le droit, le cas échéant, d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.